

Provided for non-commercial research and education use.
Not for reproduction, distribution or commercial use.



This article appeared in a journal published by Elsevier. The attached copy is furnished to the author for internal non-commercial research and education use, including for instruction at the author's institution and sharing with colleagues.

Other uses, including reproduction and distribution, or selling or licensing copies, or posting to personal, institutional or third party websites are prohibited.

In most cases authors are permitted to post their version of the article (e.g. in Word or Tex form) to their personal website or institutional repository. Authors requiring further information regarding Elsevier's archiving and manuscript policies are encouraged to visit:

<http://www.elsevier.com/authorsrights>

L'équipe Handi-Relais : le *care* autour de la personne en situation de handicap

Véronique
Bombart Camus*
Médecin

Virginie Beurdin
Infirmière

Céline Canlers
Aide médico-psychologique

Johana Hernandez
Diaz
Psychologue

Sylvie Dubar
Secrétaire

Capucine Gremion
Cadre de santé

Équipe Handi-Relais,
Hôpital Maison-Blanche,
45 rue Cognacq-Jay,
51092 Reims cedex, France

L'équipe Handi-Relais est une organisation innovante, qui a pour vocation le *care* de la personne porteuse d'un handicap, au centre hospitalier universitaire de Reims (Marne). Ses objectifs principaux sont de sensibiliser et former les professionnels au handicap, organiser l'accès aux soins et à la prévention, et adapter l'hospitalisation et/ou la consultation.

© 2023 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés

Mots clés – accompagnement ; acculturation ; équipe Handi-Relais ; handicap ; hôpital ; médiation

L'équipe Handi-Relais est le résultat d'une convergence entre le secteur sanitaire et le secteur médico-social. Bien que ces domaines aient des cultures différentes, ils partagent néanmoins une même vocation : le prendre soin. C'est grâce à l'impulsion du secteur médico-social et associatif que l'équipe Handi-Relais a été créée en 2018. Les familles et les professionnels confrontés aux difficultés d'accès aux soins des personnes en situation de handicap, ou témoins directs de ces obstacles, se sont mobilisés avec l'appui du centre hospitalier universitaire (CHU) de Reims (Marne) et l'agence régionale de santé Grand Est.

La création de l'équipe Handi-Relais s'inscrit dans le cadre de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap [1], ainsi que de l'instruction d'octobre 2015 garantissant l'accès aux soins courants par la mise en place de consultations spécialisées [2].

En 2016, le CHU de Reims a marqué son engagement envers cette cause en signant la charte Romain Jacob, qui énonce douze recommandations concrètes visant à favoriser l'accès à la santé des personnes en situation de handicap [3] (figure 1). Ces recommandations constituent les fondements des missions de l'équipe Handi-Relais.

Une équipe transversale et pluridisciplinaire

Afin de s'adapter au mieux à la singularité de chaque personne et de répondre à la diversité des situations, l'équipe Handi-Relais a été conçue et structurée de manière transversale

et pluridisciplinaire. Elle est composée d'une aide médico-psychologique, d'une infirmière, d'une psychologue, d'une secrétaire, d'un médecin coordinateur et d'un cadre de santé (figure 2). Au-delà de la diversité des compétences liées à chaque fonction, la richesse de l'équipe réside dans les connaissances et l'expérience du handicap acquises par les professionnels au sein des institutions médico-sociales et sanitaires. L'équipe pluridisciplinaire se déplace au sein de l'hôpital, à domicile et dans les structures médico-sociales.

Missions

◆ **L'équipe Handi-Relais valorise l'accompagnement des personnes en situation de handicap**, afin de faciliter leur accès aux soins et de réduire les barrières et les inégalités liées à leur situation de handicap. En effet, ces personnes ont des besoins de santé complexes ou spécifiques, et un accompagnement adéquat peut favoriser la compréhension de ces besoins et permettre de fournir des soins adaptés et de qualité. Les aidants sont utiles aux soignants par la connaissance qu'ils ont des habitudes du patient et de sa pathologie. Notre équipe facilite le dialogue entre tous quand cela est nécessaire.

◆ **Elle sensibilise et forme les professionnels de santé au handicap**. L'équipe s'engage à transmettre ses connaissances et son expertise dans la prise en charge des personnes en situation de handicap. Des sessions de sensibilisation sont proposées aux internes des urgences, aux instituts de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants. L'équipe a également créé un livret

*Autrice correspondante.
Adresse e-mail :
equipehandirelais
@chu-reims.fr
(V. Bombart Camus).

présentant les différents types de handicap avec des recommandations spécifiques.

◆ **Elle organise l'accès aux soins et à la prévention.** Le recueil des informations et l'analyse des situations permettent d'anticiper la venue de patients en situation de handicap. Cela limite les situations d'imprévu, représente un gain de temps et diminue l'anxiété des patients et des équipes soignantes.

◆ **Prévenir et adapter l'hospitalisation et/ou la consultation** permettent d'utiliser les ressources de manière plus efficace, en réduisant le temps d'attente et en évitant les surcharges dans les services de soins. De même, l'adaptation des prises en charge peut éviter les déplacements inutiles du patient, souvent inconfortables ou douloureux.

◆ **L'équipe Handi-Relais joue un rôle crucial dans l'acculturation des professionnels de santé** aux particularités du handicap, en plus de son implication locale. Elle travaille en étroite collaboration avec l'administration du CHU de Reims et d'autres établissements du groupement hospitalier universitaire de Champagne pour encourager la dynamique de collaboration et de partage.

Dans la mesure du possible, l'équipe Handi-Relais cherche à favoriser l'autodétermination des personnes en situation de handicap dans leur parcours de soins. Il est essentiel que la personne se sente libre d'exprimer et d'affirmer ses choix, en évaluant les conséquences, afin de prendre des décisions autonomes. L'équipe se concentre sur le patient dans sa globalité, en écoutant activement et en prenant en compte les besoins liés à son handicap.

Les bénéficiaires

Les patients en situation de handicap, reconnus par la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), qu'ils vivent à domicile ou en centre médico-social, ainsi que les aidants (familiaux ou professionnels) et les soignants (internes ou externes à l'hôpital) peuvent faire appel à l'équipe Handi-Relais dans le cadre de leur prise en charge au CHU, que ce soit pour une hospitalisation programmée, des consultations, des gestes techniques, des examens radiologiques, des besoins spécifiques ou une visite aux urgences, etc.

◆ **Pour faire appel à l'équipe**, une boîte mail et un numéro de téléphone sont mis à disposition. L'équipe est présente du mardi au jeudi de 9 heures à 17 heures.



Figure 1. Charte Romain Jacob.

◆ **L'intervention peut se faire à différents stades du parcours de soins.** Une anticipation de chaque rendez-vous médical (consultation ou hospitalisation programmée) permet de définir au mieux les besoins. En appelant l'équipe le plus tôt possible, celle-ci peut déterminer les adaptations nécessaires, qu'elles soient techniques ou humaines, et tenter de les mettre en place avec la collaboration du service qui accueillera le patient, afin d'assurer un bon déroulement des soins.

◆ **Un protocole a été établi en collaboration avec les équipes des urgences** afin d'identifier les personnes ayant des besoins spécifiques et leurs aidants, améliorant ainsi l'accueil aux urgences. En suivant ce protocole, la personne en situation de handicap et son aidant recevront un accueil personnalisé, dans la mesure du possible.

Exemples concrets d'accompagnements

L'équipe Handi-Relais est dédiée à l'accompagnement des personnes quel que soit son handicap :

- l'équipe a anticipé la venue dans l'hôpital d'un adulte non voyant, avec impossibilité de s'orienter seul, avec le bureau des entrées et a assuré son guidage dans les locaux ;

Références

[1] Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2005/2/11/2005-102/jo/texte.

[2] Instruction n° DGOS/R4/DGCS/3B/2015/313 du 20 octobre 2015 relative à la mise en place de dispositifs de consultations dédiés pour personnes en situation de handicap. www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/40249.

[3] Handidactique. Charte Romain Jacob. www.handidactique.org/charte-romain-jacob.



© Handi-Relais-CHU de Reims

Figure 2. L'équipe Handi-Relais.

- l'équipe coordonne la préparation du matériel, la salle adaptée et le temps suffisant pour la consultation en fonction des besoins, par exemple une jeune fille en fauteuil roulant, en situation d'obésité, dont les transferts étaient impossibles. Elle avait des difficultés pour bénéficier d'un suivi gynécologique ; maintenant, elle vient régulièrement au CHU ;
- un enfant autiste avait besoin de soins dentaires et ophtalmologiques. L'équipe a informé les services de ses troubles comportementaux, de son mode de communication, et de la nécessité de s'adapter à son hypersensibilité, en prévoyant de réduire le temps d'attente, le bruit, la lumière et les déplacements inutiles ;
- un adulte myopathe trachéotomisé et ventilé en permanence avait besoin d'une imagerie par résonance magnétique : pour sa sécurité, il était préférable que son aidante soit présente près de lui, ce qui n'est théoriquement pas possible, car elle seule connaît les spécificités de sa trachéotomie. L'équipe a servi de médiateur entre les radiologues et la mère pour permettre sa présence pendant l'examen (ainsi réalisé avec succès). En outre, les radiologues ont mieux compris l'histoire de la maladie ;
- une équipe soignante en difficulté pour comprendre l'origine des gémissements d'un adulte polyhandicapé et non communicant hospitalisé a fait appel à notre expertise.

Nous avons transmis les échelles de la douleur habituellement utilisées. Une photo du positionnement adapté a été affichée en chambre. Le patient a retrouvé son calme.

Conclusion

L'équipe Handi-Relais a été créée pour valoriser la notion du *care* au centre du CHU de Reims. Elle veut permettre aux personnes en situation de handicap l'accès aux soins, à la prévention et au dépistage dans les meilleures conditions.

Elle acculture les équipes au prendre soin, dans le respect et la dignité due à tout citoyen. Elle offre aussi un soutien et des compétences aux équipes soignantes du CHU pour favoriser une nouvelle dynamique de travail de qualité autour des personnes en situation de handicap en replaçant ces derniers au cœur de leurs projets de soins.

Notre projet est original et nous ne savons pas si d'autres CHU ont développé des équipes similaires. En revanche, nous avons le projet d'étoffer notre équipe par une consultation dédiée, comme il existe des dispositifs Handiconsult dans plusieurs régions de France. •

Remerciements

Amandine Rapin, Médecin, CHU de Reims (Marne), et Pr François Constant Boyer, PU-PH, chef de service, CHU de Reims (Marne).

Déclaration de liens d'intérêts

Les autrices déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.